



## **1 COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	-	-	-

Commentaires: RAS

## **2 – COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Vote : Nouvelle composition des commissions communales suite démission Sandrine Gomila

COMMISSIONS	MEMBRES
FINANCES ET GESTION ADMINISTRATIVE	JL GABENS, JP IMBERT, A MAUVAIS, P PUECH, L VERGARA
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	L CARTAGENA, D DEJEAN, JL GABENS, A MAUVAIS, M MORIN, C BENECH
AVTION SOLCIALE – SANTE - SECURITE	L CARTAGENA, B MARILLAUD, S PETITJEAN , A MAUVAIS, M MORIN
ENFANCE – JEUNESSE – VIE SCOLAIRE	M BOUTIE-HUS, B MARILLAUD, A MAUVAIS, L VERGARA, C BENECH
PATRIMOINE – CULTURE – SPORTS - LOISIRS	M BOUTIE-HUS, D DEJEAN, JL GABENS, F LEMOTHEUX, I SOULAYRES
ECONOMIE - COMMUNICATION	C BENECH, JP IMBERT, F LE MOTHEUX, S PETITJEAN, P PUECH,

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	-	-	-

Commentaire : RAS

## **3- NOTIFICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DU GMCA**

Présentation du rapport d'activité 2022 su GMCA

11 communes 42000 emplois 8000 entreprises 40000 logements

Budget : 95 millions € Dette : 85 millions €

299 agents communaux

Document consultable à la mairie

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	-	-	-

Commentaire :

L'entretien du terrain de foot n'est pas de la compétence du grand Montauban mais allons demander l'intervention pour l'entretien du terrain.

Budget annuel entretien voirie intercommunal = 45000 / 46000 €

Centre de loisir géré par le grand Montauban. Vigilance sur le devenir à cause des nouvelles normes énergétiques et des travaux à faire pour le rendre conforme. Chaque commune a un centre de loisir.

1 000 000 de personnes devraient transiter par la gare LGV.

#### **4- MODIFICATION STATUAIRE DU GMCA – compétence approvisionnement en eau**

Vote : Approuvé modification statutaire du GMCA

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
13	0	2	OK

Commentaire : GMCA récupère la compétence de l'approvisionnement potable à partir du 23/01/2023. La station d'épuration est gérée par la SAUR. Investissement 3 millions à la station de Saint Maurice. GMCA s'engage à prendre des mesures pour garantir l'approvisionnement en eau potable des communes.

#### **5- CREATION DE 4 EMPLOIS**

Vote : Approuver avancement de grade pour :

2 adjoints d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe passent adjoints d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe

1 adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe passe adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe

1 agent de maîtrise passe agent de maîtrise principal

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

Commentaire : pas de changement au niveau des horaires réalisés. Passe à l'ancienneté.

## **6 – CREATION D UN EMPLOI DE SURVEILLANT DE BAIGNADE**

Vote : autoriser le Maire à recruter un agent de surveillant de baignade

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

Commentaire : créer un poste de surveillant de baignade pour 2 mois. Envisageons de continuer à proposer des animations type canoë. Etude hydraulique du Moulin a été réalisée. Techniquement une installation hydroélectrique est possible.

Urgence à trouver une destination au Moulin.

## **7 – TARIFICATION ACCES COURT DE TENNIS**

Vote : Revoir droit d'accès à 30 € par personne pour une adhésion valable pour une année d'avril à mars. Aucun prorata de cotisation possible.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

Commentaires : la régie est supprimée à la demande des services financiers. Plus possible de payer directement à la Mairie. On peut payer sur internet ou chez un buraliste agréé.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Etudier la place disponible pour mettre à la place du tennis un tennis + un city stade.

M. Praturlon doit partir à la retraite en octobre ou décembre suivant le devenir de la réforme sur la retraite. Il serait plus raisonnable de démarrer le contrat à partir de cet été.